

que, bien que le Gouvernement refuse d'admettre que l'état de chômage soit grave en ce moment, les causes qu'on lui a attribuées sont plutôt vagues. Il semble aussi que le Gouvernement chérisse l'espoir que les causes quelles qu'elles soient, se corrigeront d'elles-mêmes.

Si l'on peut arriver à trouver les causes, et si l'on décide qu'elles se corrigeront d'elles-mêmes, alors, quel sera le remède? En d'autres termes, que peut faire le Parlement pour porter remède à l'état de chômage actuel? Je ne puis me ranger à l'avis du député de Cap-Breton-Sud (M. Gillis) qui voudrait que le Gouvernement remédie immédiatement au chômage. A moins de savoir où l'on va, il est inutile de se précipiter et d'accomplir des tas de choses.

Il me semble que le seul moyen de découvrir ce qu'il faut faire, quelles sont les causes du chômage, dans quelles industries il se fait sentir davantage, et ainsi de suite, c'est de soumettre immédiatement le problème au comité permanent des relations industrielles, selon l'idée de l'honorable représentant de Vancouver-Quadra (M. Green), car chacun reconnaît que si le chômage crée un problème, comme c'est le cas, il faut s'y attaquer sans délai.

Rien ne sert de demander au gouvernement de faire adopter une foule de lois s'il ne sait pas pourquoi. Il serait alors comme l'écureuil qui court dans sa tournette, ou bien encore il pourrait reprendre le vieux dicton: je ne sais pas où je vais mais j'y vais. On ne saurait attendre du gouvernement qu'il agisse avant d'avoir eu l'avantage d'étudier tous les faits pertinents. J'aimerais m'arrêter un moment à quelques points que le comité permanent des relations industrielles pourrait étudier si on lui en fournit l'occasion.

Voici le premier. Même si le mémoire sur le chômage que viennent de présenter le Congrès des métiers et du travail du Canada et le Congrès canadien du travail déclare que le chômage est général et non pas restreint à certaines industries, je ne puis m'empêcher de penser, d'après les renseignements qui m'ont été fournis, que certaines industries ont plus à souffrir du chômage que d'autres. Je songe à l'industrie des instruments aratoires, de même qu'à celles du textile et des transports maritimes. Si un grand nombre d'employés des textiles ne sont pas en chômage, il y en a cependant beaucoup qui travaillent à horaire réduit je sais que telle est la situation dans certaines fabriques de ma circonscription.

[M. Nesbitt.]

A cet égard, il me semble que ce serait assez à propos, si l'on constate que le chômage existe effectivement dans certaines industries plutôt que dans d'autres, car le comité des relations industrielles aurait ainsi, d'après moi, la possibilité de déterminer l'une des principales causes du problème que pose actuellement le chômage au Canada.

Au cours du débat, nous avons entendu exposer les doctrines économiques de nombreux spécialistes dans ce domaine. Ils nous ont dit que l'application de leurs diverses théories permettrait de remédier à la situation. Nous avons entendu parler des conséquences qu'avait eues l'application du principe du placement des épargnes, prôné par lord Keynes, et de son équation  $MV=PT$ , indiquant que le montant d'argent qui se trouve dans le pays multiplié par le rythme de circulation de l'argent, répond au niveau des prix multiplié par le nombre de transactions. Nous avons entendu exposer la doctrine marxiste tirée de l'œuvre *Le Capital*, voulant que les riches deviennent toujours plus riches et les pauvres plus pauvres. Nous avons pu noter la mention des cycles économiques, s'inspirant, je suppose, des théories de M. Hawtry sur ce même principe.

Le comité permanent devrait étudier les diverses théories qu'ont avancées les économistes en question. Ce serait, à mon avis, fort utile. J'estime que le comité ne devrait pas oublier que presque toutes les doctrines économiques qu'on a exposées reposent sur l'économie fermée, autrement dit, le royaume imaginaire ou l'État travailliste, comme vous l'entendez, qui est isolé des autres pays, du moins en ce qui concerne l'économie internationale.

A prime abord, on suppose que les programmes économiques des nations s'inspirent uniquement de motifs d'ordre économique.

Chacun s'en rend compte, ces suppositions s'appuient sur une fausse prémisse, pour autant qu'il s'agisse d'appliquer directement et de façon pratique des théories à la société humaine. Notre monde d'aujourd'hui est constitué de régions politiques tracées par l'homme qui sont devenues des unités économiques aussi bien que politiques. Certaines de ces unités possèdent de grandes ressources, tandis que d'autres n'en ont pas. Certaines sont propres à la culture du blé, tandis que d'autres, à cause de leurs ressources naturelles d'énergie, conviennent à la production industrielle. Le climat, le sol et les ressources, voilà autant de facteurs qui influent sur l'économie des divers pays du monde.

Dans le pays imaginaire dont rêvent les économistes, la partie du pays qui est le mieux en mesure de produire du blé, produit du blé; celle qui est le mieux en mesure de